

## DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

**COHEN**

**Martin**

**Maire ou adjoint municipal/Tours (37)/Adjoint transition écologique et  
énergétique**

Élu(e) ou nommé(e) le : 04/07/2022

Déclaration déposée le : 28/06/2023 17:27:36

### Renseignements personnels :

**Année de naissance :** 27/11/1984

**Adresse :**

**1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

**2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : BURGEAP depuis le 01/2016 Directeur de projets Energie Climat puis responsable de l'activité énergie climat & aménagement durable Commentaire : NET AU 31 OCTOBRE 2022	2016 : 30208 € Net 2017 : 31506 € Net 2018 : 36364 € Net 2019 : 35 365 € Net 2020 : 30 880 € Net 2021 : 4 517 € Net 2022 : 8 811 € Net

**3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : BURGEAP de 09/2017 à 07/2020 membre du conseil de direction élargi Commentaire : Participation aux comités de direction en tant que responsable de l'activité énergie climat et aménagement durable de la société	2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net
Organisme : Tennis Club de Tours depuis le 10/2018 membre du comité directeur	2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net
Organisme : Syndicat mixte Touraine propre depuis le 04/2023 Président Commentaire : A nouveau président depuis avril 2023 - rémunération entre avril et fin mai 2023	2023 : 1 283 € Net
Organisme : SPL Tri val de loir(e) depuis le 11/2020 vice président Commentaire : pas de rémunération jusqu'à ce jour	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net
Organisme : Association AMORCE depuis le 09/2020 Membre Commentaire : Simple membre de l'association pour le compte de Tours Métropole Val de Loire	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net 2023 : 0 € Net
Organisme : SIEIL depuis le 09/2020 Membre au titre des IRVE Commentaire : Membre du SIEIL, représentant la Ville de Tours, par l'intermédiaire de Tours Métropole Val de Loire. Et uniquement au titre des IRVE	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net 2023 : 0 € Net
Organisme : Association ENVIROBAT Centre depuis le 04/2022 Membre Commentaire : Représentant de la Ville de Tours	2022 : 0 € Net 2023 : 0 € Net
Organisme : SPL S2E (Société d'efficacité énergétique) depuis le 01/2023 Président Commentaire : Représentant de la Ville de Tours, et Président de la SPL	2023 : 0 € Net
Organisme : Tours Métropole Val de Loire depuis le 03/2023 Vice président Commentaire : Délégation Déchets, transition écologique et énergétique. Rémunération à fin mai 2023	2023 : 4 137 € Net

#### 4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Société : ENERCOOP 100 € Nombre de parts détenues : 1 Commentaire : sociétaire d'ENERCOOP	0

#### 5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : CHRU Tours /ARS centre val de loire Médecin hospitalier

#### 6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
ENERCOOP	membre du groupe local pour la création d'une coopérative ENERCOOP Centre Val de Loire Commentaire : participations ponctuelles entre 2016 et 2018

#### 7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
conseiller municipal Ville de Tours de 07/2020 à 06/2022 Commentaire : A FIN octobre pour 2022	2020 : 5 570 € Net 2021 : 7 573 € Net 2022 : 6 497 € Net
vice président puis conseiller métropolitain de Tours Métropole depuis le 07/2020 Commentaire : A fin octobre pour 2022	2020 : 6 924 € Net 2021 : 10 341 € Net 2022 : 882 € Net

#### Observations

Je soussigné Martin COHEN certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 28/06/2023 17:27:36

Signature : Martin COHEN